

Ville de La Tuque fait une offre d'achat pour l'église Marie-Médiatrice

La Tuque, le 17 novembre 2015 – Le conseil municipal de La Tuque a adopté ce soir en assemblée publique une résolution pour autoriser la signature d'une offre d'achat pour l'église Marie-Médiatrice entre Ville de La Tuque et la Fabrique St-Martin-de-Tours. Cette offre d'achat est conditionnelle à la réalisation du projet « *Les résidences des Bâisseurs* » déposé par une entreprise privée, qui désire construire des logements neufs pour personnes retraitées à La Tuque sur ce site, une fois que les bâtiments auront été démolis.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour La Tuque, même si nous sommes encore loin de la coupe aux lèvres, car le projet doit traverser plusieurs étapes avant que nous soyons en mesure de savoir s'il se réalisera ou non. Les promoteurs sont des gens sérieux qui possèdent plusieurs édifices à logement pour retraités un peu partout au Québec. Ils sont prêts à investir plusieurs millions de dollars pour la réalisation de ce projet qui va créer plusieurs emplois » a mentionné le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin.



Le maire a tenu à rassurer les organismes communautaires qui utilisent des locaux à l'église et au presbytère Marie-Médiatrice, la municipalité apportera son soutien à la Fabrique St-Martin-de-Tours qui s'assurera de les relocaliser.

Le conseil municipal a également adopté en assemblée publique ce soir une résolution pour répondre à la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

(PPCMOI) déposée par le promoteur. Le projet comporte quelques petits éléments qui exigent une dérogation. Une soirée de consultation publique aura lieu le mercredi 2 décembre, à 19 h, au centre social dans le cadre de cette procédure. Les promoteurs seront sur place pour présenter leur projet.

Ce n'est qu'une fois que la procédure du PPCMOI sera complétée que Ville de La Tuque procédera à l'achat du terrain, de l'église et du presbytère auprès de la Fabrique St-Martin-de-Tours. Si tout va bien, cette démarche sera complétée en mars 2016. La municipalité s'est engagée à verser 290 000 \$ à la Fabrique pour compléter cette transaction.

« Il y a un besoin à La Tuque pour ce type de logements et c'est un projet qui va nous permettre de garder nos retraités chez nous. La population est gagnante, car elle va profiter de nouveaux services. La municipalité est gagnante, parce qu'elle va bénéficier des retombées d'un investissement majeur et d'une nouvelle construction. La Fabrique est gagnante, parce qu'elle n'aura plus à supporter une deuxième église. Nous sommes conscients que si le projet se réalise, nous allons tourner une page importante de l'histoire de La Tuque, c'est pourquoi nous travaillons en équipe, avec les gens de la Fabrique, pour s'assurer que la transition se fera en douceur pour tout le monde. Il s'agit d'un projet important pour notre ville, j'espère que tous les citoyens seront derrière nous pour qu'il se réalise », a ajouté le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin.

Rappelons que ce projet est l'aboutissement d'une longue réflexion sur l'avenir financier de la Fabrique St-Martin-de-Tours qui a demandé l'aide de la municipalité pour sauver l'église St-Zéphirin. Après plusieurs consultations publiques qui ont eu lieu l'an dernier, le choix de trouver une nouvelle vocation au site de l'église Marie-Médiatrice a fait consensus dans la population. L'immeuble est à vendre depuis 8 ans et aucun projet de reconversion sérieux n'a été déposé jusqu'à maintenant.

« Nous sommes très contents de l'arrivée de ce projet qui répond à un besoin dans notre communauté. C'est un beau projet et nous voulons tous travailler ensemble pour qu'il se réalise. Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour notre collectivité. Nous ne sommes qu'au début du processus, mais nous sommes très optimistes et nous croyons qu'ensemble nous pourrons le mener à terme », déclare le président du conseil de la Fabrique St-Martin-de-Tours, M. Claude Jacob.